

## Rentrée en Petite Section (PS) prévue le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022

### École publique Louise Michel Albon

Vous avez fait la démarche d'inscrire en mairie votre enfant en Petite Section pour la rentrée prochaine. Dorénavant, votre enfant est admis à l'école par la directrice.

Nous espérons qu'une visite de l'école sera possible en lien avec notre protocole sanitaire, nous la prévoyons le **mardi 5 juillet après 17h**. Vous pourrez consulter notre blog « **TouteMonAnnée.com** » pour voir les infos de fin d'année et la confirmation de cette date / horaires précis. Un lien vous sera envoyé par mail après l'admission définitive.

L'entrée en PS constitue une grande étape pour votre enfant comme pour vous. Pour que la rentrée se passe dans les meilleures conditions possibles, et sous réserve de changements dus aux règles sanitaires en vigueur, voici les renseignements dont vous aurez besoin :

**1/ Les horaires de l'école** seront les suivants :

Le matin : accueil dans la classe de 8h20 à 8h30 (tous les enfants doivent être présents en classe à 8h30), sortie à 12h00.

L'après-midi : accueil adapté / facultatif des enfants de PS (sur planning par période) : les présents sont tous couchés pendant une demi-heure, ils ont la possibilité de dormir plus longtemps s'ils en ont besoin. L'accueil des enfants se fera dans le couloir de 13h50 à 14h00 sous la surveillance de l'enseignante.

La sortie est à 16h30. Votre enfant ne peut quitter l'école qu'en présence d'un adulte autorisé de votre part à le récupérer, mentionné dans la fiche de renseignements.

**2/ Lieux d'entrée et de sortie**: Suite aux consignes ministérielles de sécurité :

ENTRÉES :- le matin, les enfants sont accueillis dans les classes, l'entrée se fait par la porte du couloir. Les personnes qui amènent les enfants doivent rentrer par le hall d'entrée.

- l'après-midi : les enfants sont accueillis, pour la sieste, dans la classe de PS. L'entrée se fait par le portail de la cour de récréation puis par la porte de la classe qui donne sur la cour. L'école est obligatoire dès 3 ans, mais un aménagement du temps scolaire l'après-midi est possible, révisable à chaque période. Pour cela, un document explicatif vous sera donné ou envoyé par mail OU modalités dans la note de rentrée distribuée le 1<sup>er</sup> jour de classe en septembre 2022.

SORTIES : à 12h et à 16h30, la sortie se fait par la porte extérieure de chaque classe. Les personnes autorisées à récupérer les enfants doivent donc entrer par le portail de la cour de récréation et attendre devant la porte de chaque classe.

Pour la sécurité des enfants, la porte d'entrée sera fermée. Si vous devez récupérer votre enfant pendant les heures d'école (exceptionnellement), vous pourrez sonner à la sonnette qui se trouve à côté de la porte d'entrée.

**3/ Matériel à prévoir** : *Pensez à noter le nom de votre enfant sur TOUS ces objets ainsi que sur TOUS les vêtements.*

#### **URGENT :**

- la fiche de renseignements complétée
- quatre photos de votre enfant (format photo d'identité) en inscrivant le nom de votre enfant au dos des photos



## LE JOUR DE LA RENTREE :

- une attestation d'assurance couvrant 2 domaines : responsabilité civile et individuelle accident
- un verre en plastique
- une paire de chaussons : il est important que ces chaussons tiennent bien aux pieds de votre enfant quand il court. Préférez des chaussons avec fermeture éclair ou scratches pour faciliter son autonomie à se chausser et déchausser seul.
- un petit sac à dos (environ 20\*30 cm) est utile pour transporter le cahier de liaison chaque jour. (PAS de cartables à roulettes qui sont lourds et peu pratiques)
- vêtements de rechange dans un sac qui restera à l'école
- une boîte de mouchoirs en papier
- un *grand* sac en plastique ou sac recyclable (environ 35\*25 cm, type courses) pour le transport des cahiers entre l'école et la maison pour les vacances.
- Un tablier en plastique qui descend jusqu'aux genoux, avec des manches longues, pour les arts visuels.
- pour les enfants qui feront la sieste à l'école : une couverture, doudou et sucette sont acceptés *MAIS* ils resteront à l'école.

**4/ Transport scolaire :** Si votre enfant prend le car, pensez à faire la demande de carte de transport scolaire par internet à partir de mai et au plus tard mi-juillet : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/297-drome.htm#thema53> *N'hésitez pas à vous adresser à la directrice si besoin.*

**5/** Dans l'école, il y a plusieurs **ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé en École Maternelle, agents employés par la commune). Pour la classe de PS : Laurence GROS et Sylvie GELUS interviennent en alternance. Elles secondent les enseignantes et s'occupent des élèves. Votre enfant les rencontrera à tour de rôle dans l'école.

**6/** Vous pouvez **joindre l'école** au n° de téléphone suivant : 04 75 31 03 98, de préférence entre 8h et 8h25, sinon entre 13h20 et 13h50 afin de ne pas déranger les classes. Pour l'année scolaire 2022/2023, la directrice ne connaît pas encore le jour où elle sera déchargée de sa classe.

**7/ La répartition des élèves dans les classes** sera réfléchi en conseil des maîtres.

**8/** En accord avec notre inspecteur, Il se peut qu'il y ait une **rentrée échelonnée**, pour un meilleur accueil les deux premiers jours. Si possible, des informations vous seront données lors de la visite de l'école le mardi 5 juillet.

**8/ Nos canaux d'information sont :** le panneau d'affichage extérieur ; notre blog (« TouteMonAnnée »), les mails (puis les cahiers de liaison à partir de la rentrée).

Le jour de la rentrée, il y aura peut-être des pleurs, mais aussi des enfants contents de venir à l'école... Ne vous inquiétez pas à l'avance, les pleurs ne durent pas, surtout lorsque les enfants savent que leurs parents ont confiance en eux, ainsi qu'en l'équipe des enseignants et ATSEM. Par expérience, on sait que le moment de la séparation le premier jour d'école doit être assez bref, même si cela peut vous sembler difficile.

Merci de votre compréhension.

Les maitresses de petite et moyenne section,

Mmes France ALLEON et Cécile RODET

s/c de la directrice, Mme Laurence VILCOT-TABARIN